

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

26 septembre 2018

CROISSANCE ET TRANSFORMATION DES ENTREPRISES - (N° 1237)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

**SOUS-AMENDEMENT**

N ° 2851

présenté par

M. Sommer et M. Lescure

à l'amendement n° 1657 de M. Christophe

-----

**ARTICLE 13**

Rédiger ainsi l'alinéa 3 :

« a) À la fin de son intitulé, les mots : « , des chambres de commerce et d'industrie de région et des délégués consulaires » sont remplacés par les mots : « et des chambres de commerce et d'industrie de région ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement rédactionnel.